

Lodève, le 18 mars 2022,

DGS

Fabien KLINGELSCHMIDT
Directeur Général des Services

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Mireille PIGNEUR
Tel : +33 (0)4 11 95 01 42
mpigneur@lodevoisetlarzac.fr

RÉFÉRENCE DOSSIER

(à rappeler dans votre réponse)
DGS/FK/MP/sj – 2022/03 _ CC

À l'attention de Mesdames et Messieurs
les Conseillers communautaires
de la
Communauté de communes Lodévois et Larzac

Membres du Conseil communautaire

Objet : Convocation au Conseil communautaire

Madame, Monsieur le Conseiller,

Je vous prie de considérer l'invitation à la prochaine réunion du Conseil communautaire qui se déroulera le :

**Jeudi 24 mars 2022 à 18h00
à la Salle Jules BRAL à Salelles du Bosc**

L'ordre du jour et la note de synthèse sont annexés à la présente convocation.

Nous vous informons de l'installation en tant que Conseiller communautaire titulaire de Félicien VENOT, suite à la démission de Jean REVERBEL et en tant que Conseiller communautaire suppléant de Stéphane MALIVER suite à la vacance du siège de Félicien VENOT.

Afin de respecter le caractère public de l'assemblée, la retransmission en directe sera accessible sur le facebook de la Communauté de communes de Lodévois et Larzac.

De plus, le quorum sera fixé au tiers de l'effectif présents à l'assemblée et chaque conseiller présent pourra être porteur de deux pouvoirs.

Ces modalités pourront être adaptées en fonction d'éventuelles évolutions réglementaires.

Par précaution, nous vous remercions de prévoir un masque et votre propre bouteille d'eau.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Conseiller, l'expression de mes meilleures salutations.

Jean-Luc REQUI

*Maire de Saint Étienne de Gourgas
Président de la Communauté de
communes Lodévois et Larzac*